

Le 9 octobre 2015

Maxandre Guay-Lachance

Coordonnateur du secrétariat de la commission

Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

575, rue St-Aimable, bureau 2.10

Québec

G1R 6A6

Objet : Mémoire pour le parc éolien Nicholas-riou

À qui de droit,

Je suis propriétaire d'un commerce dans la MRC des Basques. Je m'intéresse à ce projet parce que je crois qu'il peut apporter beaucoup aux petites municipalités. Durant la construction de ce projet, il y aura beaucoup d'emplois de créer tant que par le travail que par les retombés économiques. Ce projet ne pourra nuire au touriste dans notre région et même qu'il pourra attirer de nouveaux visiteurs dans notre MRC.

Ce projet a été très bien préparé et bien structuré par EDF-EN et il a été bien expliqué à la population. Ce projet permettra de mettre à profit une force naturelle propre et renouvelable tel le vent, afin de satisfaire un besoin énergétique présent en limitant les impacts négatifs sur l'environnement. De plus, j'ai confiance au prometteur EDF énergies nouvelles Canada et en ses partenaires. Il sera situé à une distance respectable des villages et des routes principales. Il y en a douze dans une municipalité près de notre MRC et je trouve que cela ne détériore pas le paysage.

Selon moi, je pense que ce projet devrait être autorisé. Tous les conseils municipaux de la MRC ont acceptés le projet pour le parc éolien Nicholas-riou. Les utilisateurs du territoire pourront continuer à pratiquer leurs activités : la chasse, randonnée, VTT, motoneige et autres.

Je pense personnellement, que ce projet est acceptable et devrait aider à la survie des municipalités.

Et j'ai signé Jean-Francois Côté → 

Adresse

St-Jean-De-Dieu, QC, G0L 3M0